

Les études de l'Observatoire n° 98

Portrait de territoire *Communauté de communes* *Terres du Val de Loire*



Novembre 2020

Communauté de communes des Terres du Val de Loire



TERRES DU VAL DE LOIRE

UNE NOUVELLE ORGANISATION DU TERRITOIRE

La communauté de communes Terres du Val de Loire est **située à cheval sur les départements du Loir-et-Cher et du Loiret**. C'est une **situation un peu atypique en région** : seules 4 EPCI ayant leur siège en Centre-Val de Loire sont divisées par des limites départementales.

Pour rappel, la communauté de communes Terres du Val de Loire est issue de la fusion, au 1^{er} janvier 2017, de 4 communautés de communes: le Val des Mauves, le Canton de Beaugency, le Val d'Ardoux, et la Beauce oratorienne. Elle rassemble **25 communes dont 21 localisées dans le Loiret**. Elle compte aussi une commune nouvelle constituée en 2016 (Beauce La Romaine - 41).

UN EPCI DE TAILLE CONSÉQUENTE À L'ÉCHELLE DU LOIRET...

La Communauté de communes des Terres du Val de Loire compte **parmi les plus importantes du Loiret**. Elle est le **troisième EPCI le plus peuplé du Loiret (environ 48 445 habitants)** derrière Orléans Métropole et la Communauté d'Agglomération Montargoise et Rives du Loing. Elle se situe également au **3^e rang des EPCI du Loiret pour son volume d'emplois (12 430)**.

...ET DU LOIR-ET-CHER

Côté Loir-et-Cher, **2 communautés d'agglomération** (de Blois et Vendôme) **rassemblent plus de population**. Elle se situe au **4^e rang des EPCI du Loir-et-Cher** pour son volume d'emplois (derrière le Val de Cher-Controis).

... ENTIÈREMENT INTÉGRÉ DANS L'AIRE URBAINE D'ORLÉANS

Toutes les communes du périmètre communautaire sont incluses désormais dans l'aire urbaine d'Orléans. Cela signifie que 40 % au moins de leurs actifs occupés exercent leur activité dans le pôle orléanais ou dans une commune attirée par celui-ci. Ou, dit autrement, le territoire se situe dans l'aire d'influence directe du grand pôle économique.

En 1999, cela n'était pas le cas. La partie loir-et-chérienne de la communauté ainsi que les communes de Tavers et de Beaugency, plus éloignées, n'en faisaient pas encore partie.

... ET PARTAGÉ ENTRE 4 BASSINS DE VIE

Le bassin de vie est le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants.

Le territoire communautaire se répartit en **3 bassins de vie principaux, relativement bien équilibrés**.

Le plus important est celui de Meung-sur-Loire ; il regroupe 10 communes, appartenant toutes à la Communauté, dont celles situées en Loir-et-Cher. Il concerne **43 % de la population** (près de 20 800 habitants).

Il jouxte à l'Est et au Nord le **bassin de vie d'Orléans** qui comprend 8 communes des Terres du Val de Loire, d'Epieds-en-Beauce à Mézières-les-Cléry. Il totalise **un peu plus du quart de la population communautaire**.

La partie Sud et Ouest relève du **bassin de vie de Beaugency**, qui dessert près de **30 % de la population communautaire** (6 communes). Son influence est toutefois plus importante puisque celui-ci englobe aussi 7 communes situées en Loir-et-Cher.

Saint-Laurent-des-Bois est considérée par l'INSEE comme relevant de l'influence du bassin de vie Vendôme dont elle est la commune la plus éloignée.

UNE FORTE CONCENTRATION DE LA POPULATION ET DES EMPLOIS LE LONG DE LA LOIRE

Une partie importante de la population et des activités économiques est **concentrée le long de la Loire**, grand axe de communication et de développement. Les 9 communes directement adossées au fleuve représentent à elles seules près de **62 % de la population communautaire** (plus de 30 000 habitants) et **plus des ¾ des emplois** (9 500 environ).

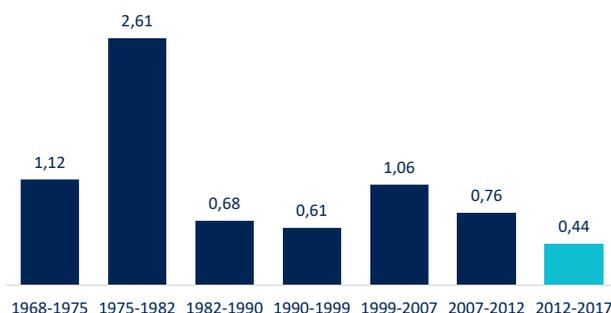
Beaugency (7 300 habitants – 2 265 emplois) et **Meung-sur-Loire** (6 440 habitants et 3 200 emplois) constituent les **pôles les plus importants**. A leurs côtés 5 autres communes totalisent plus de 3 000 habitants, dont 2 qui proposent près d'un millier d'emplois (Chaingy et Beauce-la-Romaine). Seules 3 communes du territoire comptent moins de 500 habitants.

DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE ET CARACTÉRISTIQUES DES POPULATIONS

LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE CONNAÎT UN LÉGER RALENTISSEMENT MAIS RESTE SOUTENUE

La communauté fait partie des territoires attachés à l'axe ligérien qui bénéficient depuis une trentaine d'année d'une dynamique démographique robuste.

Évolution du taux de variation annuel moyen des Terres du Val de Loire depuis 1968 (en %)



D'après source : INSEE - RP

Depuis 1975, Terres du Val de Loire a gagné **plus de 16 880 habitants**, soit une croissance assez exceptionnelle (+ 53 %), portée par l'extension de l'aire urbaine d'Orléans. La poussée démographique a été particulièrement forte sur la période 1975-1982 (+ 2,61 % d'habitants en moyenne par an) et dans la décennie 2000 (+ 1,06 %).

Depuis, la croissance démographique connaît un léger ralentissement mais reste soutenue (+ 0,44 % en moyenne par an depuis 2012). Elle se situe ainsi au-dessus de la moyenne nationale (+ 0,39 %) et se classe au 6^e rang des EPCI du Loiret, ex-aequo avec la Communauté de Communes des Quatre Vallées et la Communauté d'Agglomération Montargoise et Rives du Loing.

Au sein du territoire communautaire, **15 des 25 communes enregistrent une hausse au cours des 5 dernières années et 5 ont vu leur population croître de plus de 100 habitants** : Meung-sur-Loire (+ 325), Lailly-en-Val (+ 301 habitants), Saint-Ay (+ 66), Cléry-Saint-André (+ 130) et Chaingy (+ 112). Toutes sont situées le long de la Loire ou à proximité.

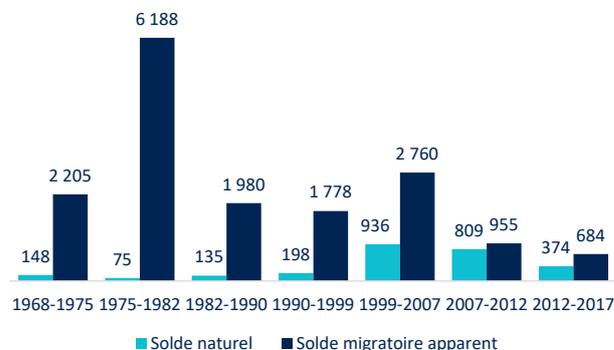
A contrario, la population diminue dans une dizaine de communes dont **Beaugency** qui enregistre les plus lourdes pertes (- 200 habitants en 5 ans, - 350 sur les dix dernières années).

UN TERRITOIRE QUI DEMEURE ATTRACTIF

On peut réellement parler de dynamique démographique, puisque sur la période récente, la croissance de la population provient à la fois d'un **solde naturel positif (+ 374 entre 2012 et 2017)** et d'un **apport migratoire (+ 684, soit le nombre le plus important des EPCI du Loiret après celui de la métropole d'Orléans)**.

Bien que l'arrivée de nouveaux habitants soit ralentie, **les deux-tiers de la hausse de la population s'expliquent par l'excédent migratoire**.

Composantes de l'évolution démographique des Terres du Val de Loire



D'après source : INSEE - RP

UNE POPULATION GLOBALEMENT JEUNE

La structure par âge, très proche de celle du Loiret et plus largement de la France, traduit une population plutôt jeune. En ce sens, les Terres du Val de Loire se différencient nettement de l'ensemble de la région et surtout de certains de ces secteurs au vieillissement déjà très marqué.

La proportion de jeunes est restée relativement stable au cours de ces 5 années, bien que le nombre des moins de 20 ans ait augmenté de 160 individus. Elle est particulièrement élevée s'agissant des moins de 15 ans (1 habitant sur 5).

Le nombre des seniors (65 ans et plus) progresse lui fortement : + 15,4 % soit près de 1 300 personnes supplémentaires en 5 ans.

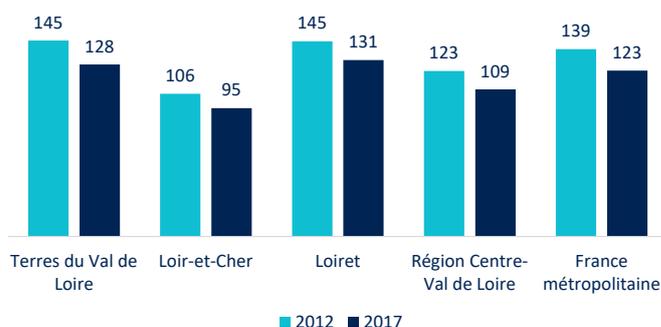
Le rapprochement de ces observations conduit à un indice de jeunesse plutôt favorable mais qui se dégrade.

On y dénombre **128 jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes de 65 ans et plus**. Cet indice est très proche de celui du Loiret (131) qui est lui-même plutôt bien classé parmi les départements français (20^e rang sur 96) pour cet indicateur. A titre de comparaison, celui-ci est de 109 pour la région et de 95 pour le Loir-et-Cher.

Au sein du périmètre communautaire, quelques communes présentent un vieillissement sensiblement plus prononcé à l'exemple de **Beaugency** et de **Meung-sur-Loire**.

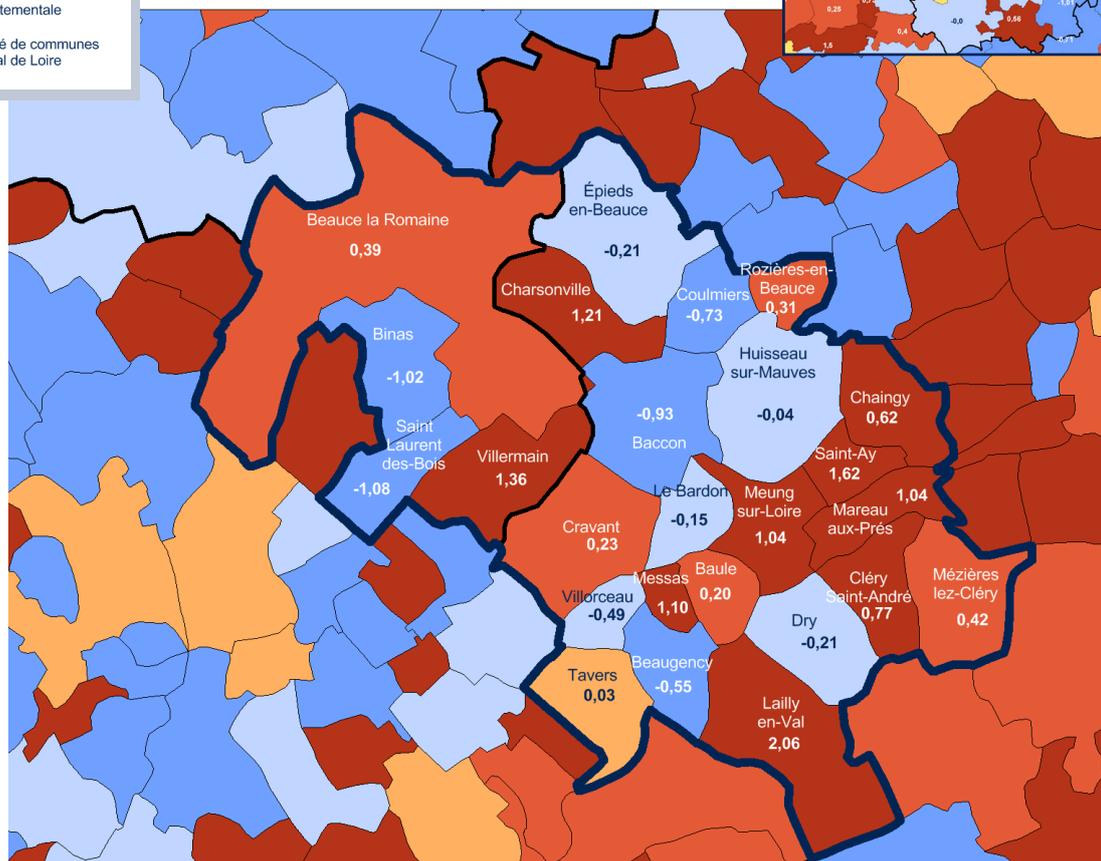
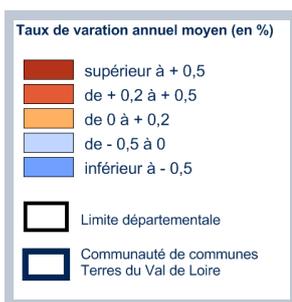
Indice de jeunesse par territoire en 2012 et 2017

Nombre de personnes de moins de 20 ans pour 100 personnes de 65 ans et plus



D'après source : INSEE - RP

Taux de variation annuel moyen de la population entre 2012 et 2017 (en %)



D'après source : INSEE - RP 2012 et 2017

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION

Plusieurs indicateurs convergent pour dresser un portrait plutôt avantageux de la population des Terres du Val de Loire.

Une population très active

Le **taux d'activité des 15-64 ans** dans la Communauté de communes des Terres du Val de Loire est de **79 %** (5^e rang des EPCI) pour un total de **22 900 actifs** (occupés ou au chômage) en 2017. Ce taux est **plus élevé que celui du Loiret** (75,5 %), qui reste tout de même bien classé à l'échelle nationale (18^e rang). 9 communes présentent un taux supérieur à 80 %.

Les conditions d'emploi paraissent également plutôt favorables, dans la mesure où le territoire compte **en proportion moins de salariés précaires** (13,3 % contre 15,3 % à l'échelle du Loiret, soit 2 495 personnes).

Des niveaux de formation élevés

Un tiers des 20 à 64 ans sortis du système scolaire sont titulaires d'un **BAC + 2 ou plus**, proportion plus élevée qu'à l'échelle nationale (30,6 %) et similaire à celle du Loiret.

Ces niveaux relativement élevés de formation se traduisent également dans l'emploi : **41 % des actifs** de 15 à 64 ans relèvent des CSP des **Cadres et Professions intermédiaires**, soit un point de plus que pour l'ensemble du Loiret.

En revanche, ce qui singularise assez fortement la communauté, c'est la **faible proportion de personnes ayant un faible niveau de formation** : 16,4 % (4^e rang des EPCI), taux nettement plus faible qu'à l'échelle de la France (18,9 %) et du Loiret (20 %).

Une population relativement aisée

La population est relativement aisée. **Son revenu fiscal moyen compte parmi les plus élevés du département** (au 4^e rang des communautés du Loiret pour cet indicateur). Cette caractéristique est partagée par la plupart des territoires situés autour du pôle Orléanais et plus généralement par ceux situés sur le corridor ligérien.

Au sein même de la communauté, les niveaux de revenus paraissent assez contrastés : ils sont **élevés le long de la Loire et plus particulièrement dans la périphérie proche d'Orléans** ; ils sont nettement plus faibles dans la moitié Nord-Ouest de la communauté et à Beaugency.

Les pensions et retraites contribuent à 31 % environ du total des revenus des ménages (une part similaire à celle du Loiret).

La proportion de **foyers non imposés (52 %)** est moindre que dans le département (2 points de moins), qui se classe tout de même au 19^e des départements de métropole pour cet indicateur (le premier rang étant occupé par le département disposant du taux le plus faible).

Des difficultés sociales peu marquées

Les Terres du Val de Loire présentent également un **faible taux de pauvreté** (8 % - 5^e rang des EPCI) alors que celui du Loiret dépasse les 13 % et celui de la France atteint 14,5 %.

Les **familles monoparentales**, davantage touchées par une certaine fragilité économique que les autres compositions familiales, sont **relativement peu nombreuses** en Terres du Val de Loire : 17 % des familles avec enfants (5^e rang des EPCI ; 23 % à l'échelle du Loiret).

On observe également au niveau local une **moindre proportion des jeunes de 15 à 29 ans non insérés** (1 000 jeunes concernés) : 15 %, contre 19 % à l'échelle du Loiret et de la Région.

La communauté enregistre une **proportion modérée d'habitants âgés de 20 à 64 ans allocataires du RSA** : **19,6 pour 1 000** (5^e rang des EPCI, le rang 1 étant celui qui enregistre le ratio le plus faible). Le ratio est 2,5 fois plus élevé dans la Métropole d'Orléans.

CHIFFRES-CLES

48 444 HABITANTS

+ 0,44 %

par an de croissance démographique entre 2012 et 2017

+ 1 058 habitants en 5 ans

+ 374



Solde naturel

+ 684



Solde migratoire

D'après source : Insee - RP 2012 et 2017

Age et niveau de formation

1 habitant sur 5 a moins de 15 ans

128



jeunes de moins de 20 ans

pour

100



personnes de 65 ans et plus

32,7 %



Part de la population de 20 à 64 ans sortie du système scolaire titulaire d'un BAC + 2 ou plus

D'après source - INSEE RP 2017

Population active

22 912

actifs âgés de 15 à 64 ans (occupés et chômeurs)

78,9 %

Taux d'activité des 15-64 ans

71,7 %

Taux d'emploi des 15-64 ans

D'après sources : Insee - RP 2017

Revenu



27 785 €

revenu moyen des foyers fiscaux

51,8 %

Part des foyers non imposés

8 %

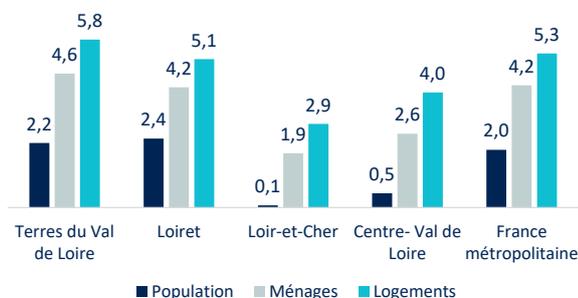
Taux de pauvreté

D'après sources : Ministère des finances (revenus de l'année 2017 à la date du 31/12/18) - Insee - Filosofi 2017

LE PARC DE LOGEMENTS

UN PARC DE LOGEMENTS EN FORTE EXPANSION

Évolution comparée de la population, du nombre de ménages et de logements sur la dernière période intercensitaire selon le territoire (en %)



D'après source : INSEE - RP 2012 et 2017

Comme pour les échelons géographiques supérieurs, la croissance du parc des logements des Terres du Val de Loire (+ 5,8 %) a été plus rapide que celle des ménages qui correspondent aussi aux résidences principales (+ 4,6 %) et bien sûr de la population (+ 2,2 %).

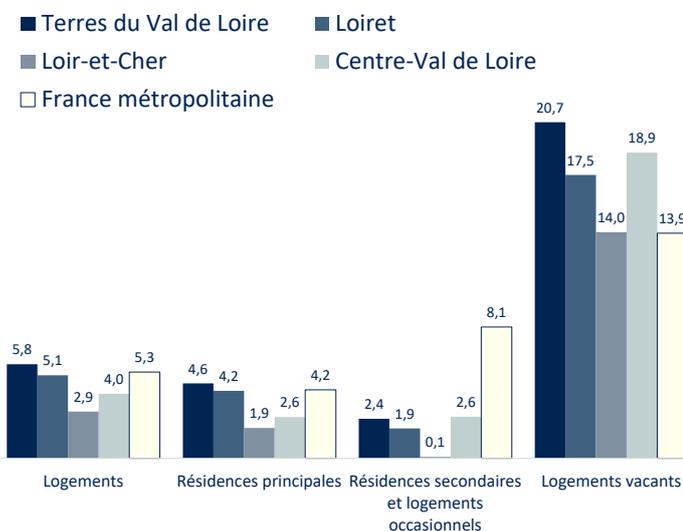
Sur les 5 années 2012-2017, on dénombre **1 253 logements supplémentaires pour 878 ménages en plus** (soit 1,4 fois plus).

Comme en France métropolitaine, la baisse de la taille des ménages joue sur la demande de logements. Cette évolution découle du vieillissement de la population et des changements dans les modes de vie (hausse des séparations, diminution des familles nombreuses...).

Cette croissance du parc apparaît plus soutenue dans la partie Est du territoire communautaire, aux abords d'Orléans ; à l'exemple des communes de Mézières-lez-Cléry, Rozières-en-Beauce, Chaingy, Saint-Ay et Huisseau-sur-Mauves où cette hausse dépasse les 10 %.

Les Terres du Val de Loire totalisent fin 2017 environ 22 800 logements.

Évolution du nombre de logements par type de résidence entre 2012 et 2017 (en %)



D'après source : INSEE - RP 2012 et 2017

LES LOGEMENTS VACANTS PROGRESSED PLUS VITE QUE L'ENSEMBLE DU PARC

Le nombre de **logements vacants** a continué de progresser au cours des cinq dernières années, ici comme ailleurs, mais à un rythme plus soutenu : **+ 353 unités soit + 20,7 % entre 2012 et 2017**.

Plus de **2 050 logements** sont **inoccupés**, soit **9 % de l'ensemble du parc**. C'est autant que dans le Loiret mais sensiblement moins qu'en Loir-et-Cher (10,6 %) ou en Centre-Val de Loire (10 %).

Notons qu'une partie de cette vacance répond au besoin de fluidité du marché (temps de transition entre les occupants).

Au sein du territoire, la vacance apparaît **plus forte dans la partie Nord-Ouest de la communauté**. Mais c'est à **Beaugency** qu'elle est la plus élevée (**16,5 %**). La ville-centre représente à elle seule 42 % de la progression de la vacance au sein de la communauté (+ 150 logements) au cours de ces 5 années.

UN PARC DE RÉSIDENCES SECONDAIRES PEU ÉTOFFÉ...

Le parc des **résidences secondaires** et des logements occasionnels est en très légère augmentation (+ 22 unités) mais **son poids dans le total des logements continue de se réduire** (4,1 % en 2017). En 1982, il avoisinait les 10 %. Cette proportion est assez proche de celle du Loiret (4,8 %).

L'implantation de ce parc apparaît **très concentrée dans la partie loir-et-chérienne du territoire**. Dans la partie Est, elle apparaît désormais très limitée, la forte demande née de la pression démographique ayant conduit à la transformation des résidences secondaires en résidences principales, facilitant de ce fait l'ajustement du marché.

UN PARC SOCIAL PEU DÉVELOPPÉ

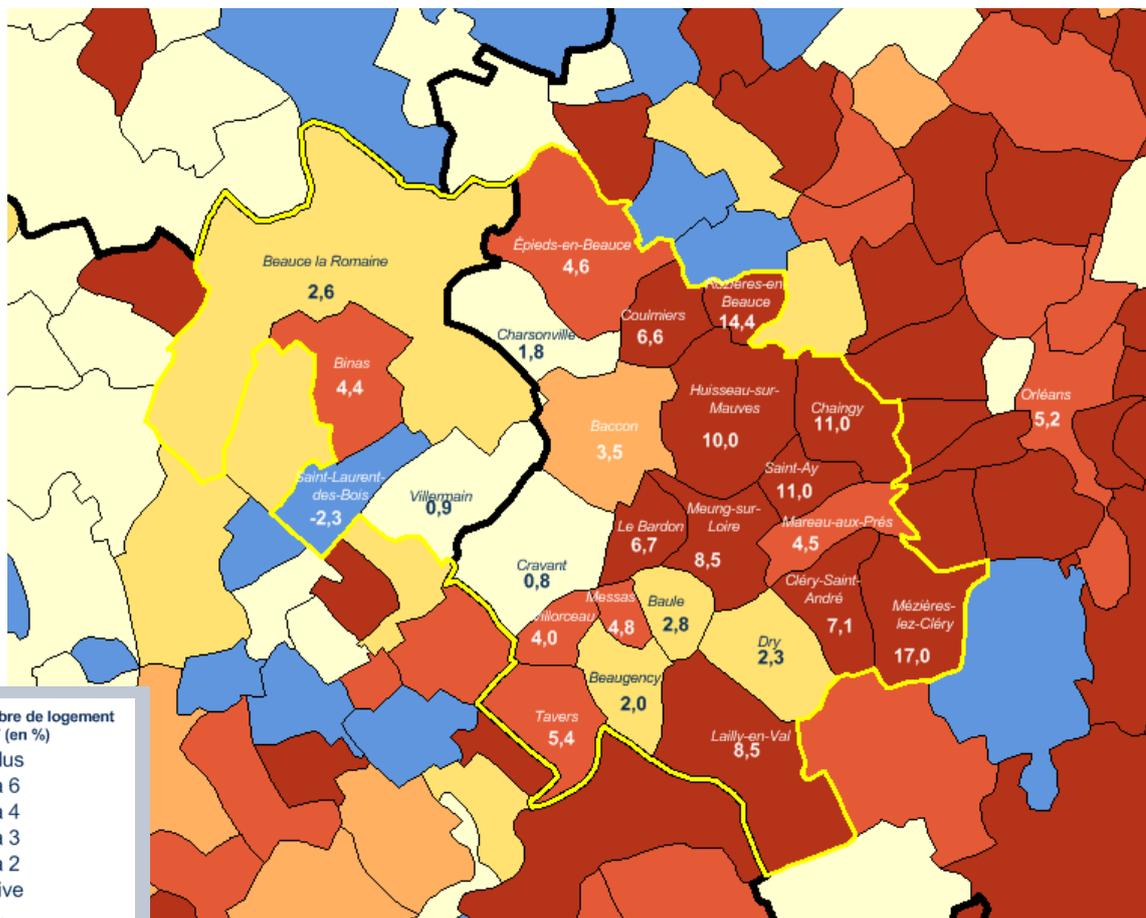
Le **parc locatif social des organismes HLM** est dans l'ensemble peu étoffé. Il représente **7,9 % des résidences principales** contre 14,4 % en Loir-et-Cher et 17,5 % dans le Loiret. Terres du Val de Loire se classe **au 13^e rang des EPCI du Loiret** pour l'importance de ce ratio. Au cours des 4 dernières années, 100 logements ont été mis en service, soit 6,5 % de l'ensemble du parc social existant, un nombre assez élevé.

Au total, 18 des 25 communes des Terres du Val de Loire proposent une offre locative sociale (principalement le long de l'axe ligérien) et **près de 7 logements sur 10 sont situés à Beaugency ou Meung-sur-Loire**.

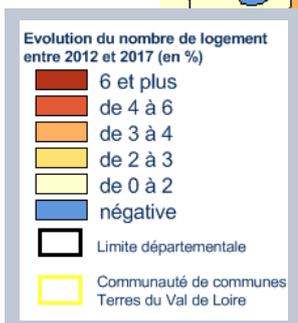
Le **taux de pression (2,6)**, bien que largement inférieur au niveau national, apparaît tout de même élevé au regard de ceux observés dans les EPCI du Loiret (au 10^e rang). On comptait, à fin décembre 2019, 498 demandes en cours pour 195 attributions. Ce ratio est de 3,5 dans le Loiret.

Le **nombre de logements sociaux vacants est assez faible** (42 logements sont inoccupés au 1^{er} janvier 2019). Sa proportion dans le parc est de **1,5 %** et semble se réduire d'année en année (2,8 % au 1^{er} janvier 2016). Le taux de vacance de plus de 3 mois est faible (0,4 %).

Évolution du nombre de logements entre 2012 et 2017 (en %)



D'après source : INSEE - RP 2012 et 2017



Nombre de logements mis en chantier dans le périmètre de la communauté de communes des Terres du Val de Loire depuis 1999

288 logements par an en moyenne 257 193 189



Source : SITADEL2

REPRISE DE LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS

Après plusieurs années de baisse, le nombre de nouveaux logements mis en chantier est reparti à la hausse en 2017. Mais le volume d'activité pour ces 4 dernières années reste très en dessous des rythmes de construction enregistrés dans les périodes précédentes : **189 logements en moyenne par an contre 288 dans les années 2000.**

Au total, **757 nouveaux logements ont été construits au cours de la période récente (2016-2019)** dans l'ensemble du territoire de la communauté des Terres du Val de Loire. Une très faible partie concernait des opérations collectives (13 % contre 35 % dans le Loiret).

On dénombre **3,3 nouveaux logements pour 100 logements existant en 2016** : un ratio proche de celui du Loiret (3^e rang des EPCI) mais supérieur à ceux du Loir-et-Cher et de la région.

Près de la moitié des nouvelles réalisations sont localisées sur 3 communes : **Meung-sur-Loire (151), Beaugency (113) et Chaingy (109).** La plupart des autres logements sont également situés le long de l'axe ligérien, la moitié Nord-Ouest du périmètre communautaire connaissant une très faible évolution en ce domaine.

L'impact de la crise sanitaire est déjà visible. On observe un recul de 92 % des mises en chantier sur les premiers mois de 2020.

CHIFFRES-CLES

22 639 LOGEMENTS

+ 5,8 %
Évolution entre
2012 et 2017 (en %)

 **+ 4,6 %** Résidences principales

 **+ 2,4 %** Résidences secondaires et logements occasionnels

 **+ 20,7 %** Logements vacants

Les résidences principales

11,7 %



Appartements

30 %



Construites avant 1946

75,6 %



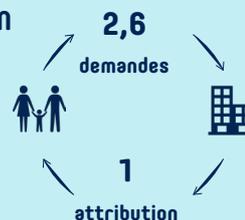
Propriétaires

Source INSEE - RP2017

Le parc social

1 565 logements sociaux des organismes HLM au 1^{er} janvier 2019

7,9 %
des résidences principales



La dynamique de construction

757



logements mis en chantier entre 2016 et 2019

3,3 %
du parc total de logements

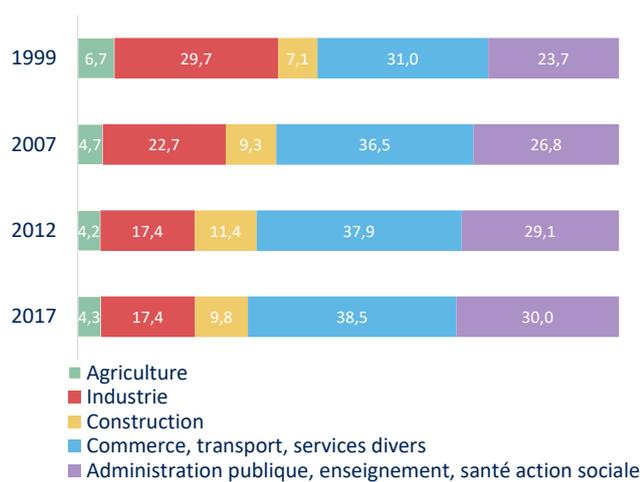
D'après source - INSEE RP 2016 - RPLS au 1er janvier 2019, AFIDEM USH, SITADEL2

DYNAMIQUE ÉCONOMIQUES/ZONES D'ACTIVITÉS

UNE ÉCONOMIE EN PLEINE MUTATION

Les données du recensement de population permettent d'obtenir une vision globale de l'emploi dans le territoire. Les dernières disponibles datent de 2017.

Répartition comparée de l'emploi total par grand secteur (en %)



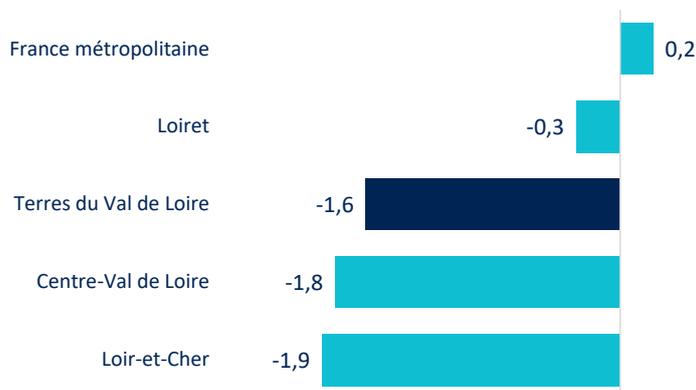
La communauté de communes des Terres du Val de Loire totalise **près de 12 500 emplois** (toutes catégories confondues en 2017).

La structure de l'économie locale évolue très rapidement, la sphère des services progressant au détriment du secteur de la production. Mais l'économie locale conserve **une forte singularité avec les activités relevant du « Faire »** : industrie, agriculture et construction. Celles-ci concentrent encore **31 % des emplois**, quand le Loir-et-Cher en totalise 29 %, proportion déjà considérée comme élevée, et le Loiret 25 %. Le poids de ces activités a pourtant diminué de 12 points depuis 1999.

Les activités relevant du **tertiaire** offre désormais **plus des 2/3 des emplois** avec une plus grande présence du tertiaire non marchand (38,5 %).

206 EMPLOIS PERDUS ENTRE 2012 ET 2017

Évolution de l'emploi total entre 2012 et 2017 (en %)



Entre 2012 et 2017, Terres du Val de Loire a connu **une réduction de son volume d'emplois de 1,6 %** (toutes catégories confondues), ce qui correspond à la **perte de 206 postes**. Ce résultat négatif n'est pas propre à la communauté, loin s'en faut : **7 EPCI du Loiret connaissent un recul plus important**. Le Loir-et-Cher, l'ensemble de la région enregistrent aussi des pertes de l'ordre de 2 % environ, le recul apparaît plus modéré dans le Loiret (- 0,3 %). Orléans Métropole gagne 1 400 emplois (+ 1 %).

Au sein du périmètre communautaire, **les disparitions d'emplois touchent à la fois les postes salariés** (- 1,7 % soit 178 postes en moins) **et non-salariés** (- 1,4 %, - 27 postes). Pour l'ensemble du Loiret, le recul de l'emploi salarié est très peu marqué (- 0,2 %) ; les emplois non-salariés reculent de 1 %.

Localement, **21 communes de la communauté affichent un reflux de leur volume d'emplois** qui s'avère important dans quelques cas : **Beaugency (- 175), Meung-sur-Loire (- 82) et Épièdes-en-Beauce (- 73)**.

A l'opposé 11 communes connaissent une évolution positive, avec des gains inférieurs à 50 emplois à l'exception de Saint-Ay (+ 91) et Tavers (+ 57).

PRÈS DE 150 EMPLOIS SALARIÉS GAGNÉS DANS LE SECTEUR PRIVÉ DEPUIS 2017

Sur la période récente (de fin 2017 à fin 2019), les statistiques publiées par l'URSSAF pour l'emploi salarié privé non agricole confirme une meilleure orientation de l'économie locale. La communauté enregistre un **gain net de 148 emplois salariés dans le secteur privé (+ 1,7 %)**.

Cette hausse est notamment due à une croissance des emplois dans le commerce (+ 87), la construction (+ 39) et les services (+ 33). Seul l'emploi salarié privé relevant du secteur de l'industrie connaît une diminution (- 11 postes).

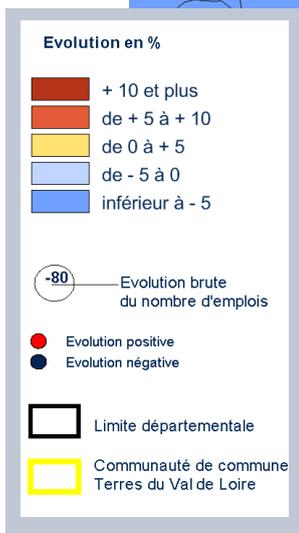
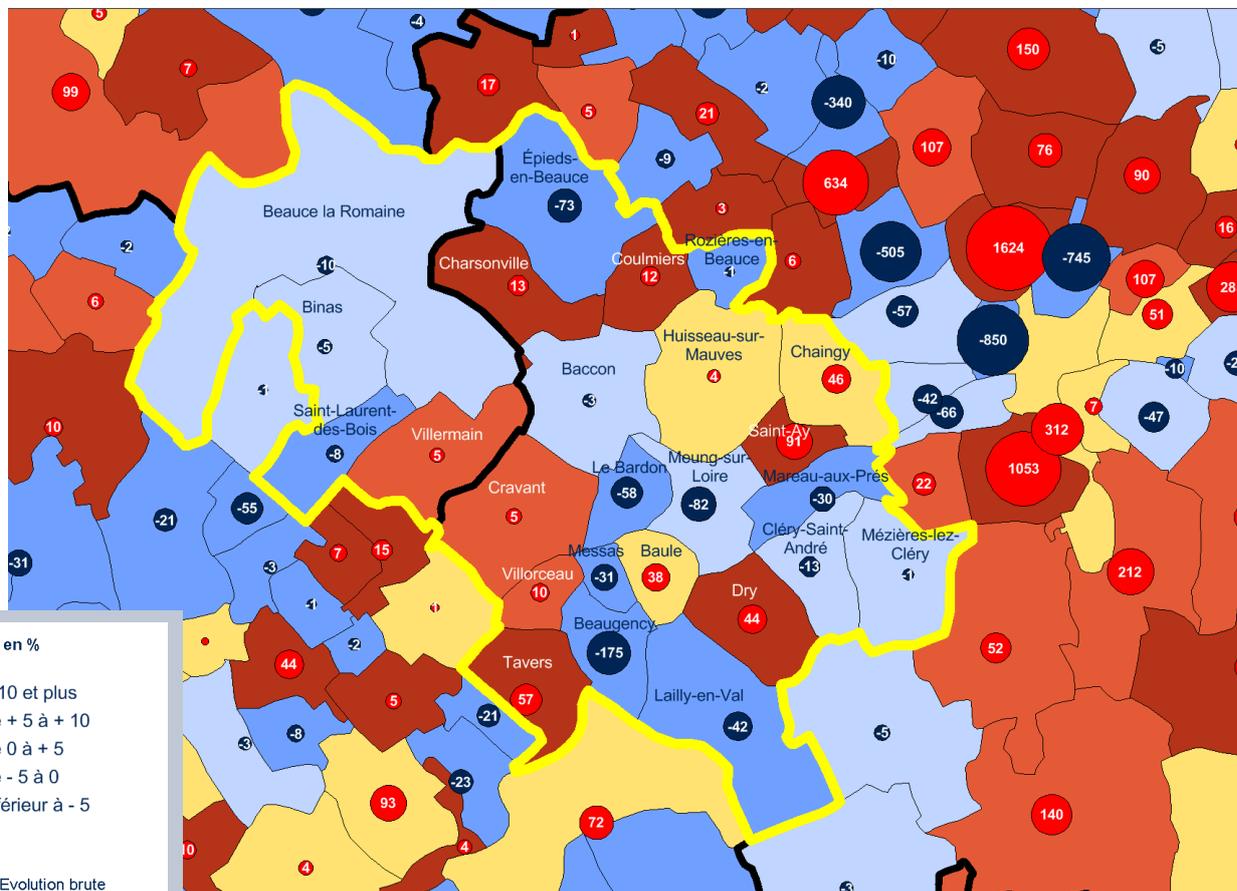
L'EMPLOI INDUSTRIEL RÉSISTE MOINS BIEN QU'ÀUX ÉCHELONS GÉOGRAPHIQUES SUPÉRIEURS

La **baisse des emplois salariés dans l'industrie** n'épargne aucun territoire. Elle est cependant **plus marquée en Terres du Val de Loire avec un recul de 29 % depuis 2008**, alors que le Loiret enregistre une diminution de 18 %. On dénombre **près de 800 emplois salariés en moins**, principalement dans la métallurgie, la fabrication de meubles, l'informatique et les équipements électriques ainsi que la pharmacie et l'imprimerie.

Le secteur de la **construction** connaît également une réduction de ses effectifs depuis 2014 (- 10 %), même s'il en a regagné récemment.

En revanche, les effectifs du **commerce** et des **services** (dont l'intérim) affichent globalement **une bonne vitalité**, en comparaison du Loiret, de la région et de la France. Ils se renforcent de respectivement **+ 8 % et + 15 %**.

Évolution de l'emploi total entre 2012 et 2017



D'après source : INSEE - RP 2012 et 2017

L'ARTISANAT : UNE COMPOSANTE IMPORTANTE DE L'ÉCONOMIE DU TERRITOIRE

Tous corps de métiers confondus, le secteur artisanal regroupe **1 043 établissements qui emploient 1 728 salariés** (chiffres à fin 2019).

La communauté de communes affiche **une densité artisanale supérieure à celles du Loiret** (au 5^e rang des EPCI) et de la Région Centre-Val de Loire : on dénombre 21,5 établissements artisanaux pour 1 000 habitants, un ratio proche de celui du Loir-et-Cher.

L'activité la plus répandue est le **bâtiment**, regroupant 44 % des établissements, une proportion significative, qui est supérieure de 3 points à celle du Loiret et de 5 points à celle du Loir-et-Cher. Il s'agit donc d'une **singularité locale**.

Notons que le territoire est le 3^e pôle d'apprentissage et de professionnalisation en artisanat pour le Loiret (132 apprentis pour l'année 2019). Orléans Métropole concentre 41 % des effectifs.

14 PARCS D'ACTIVITÉS

14 parcs d'activités sont situés sur le territoire communautaire (sans compter les zones de fait). Ils totalisent **508 ha** (dont 84 % sont occupés).

71 ha sont actuellement disponibles dont 54 ha viabilisés et prêts à accueillir des entreprises.

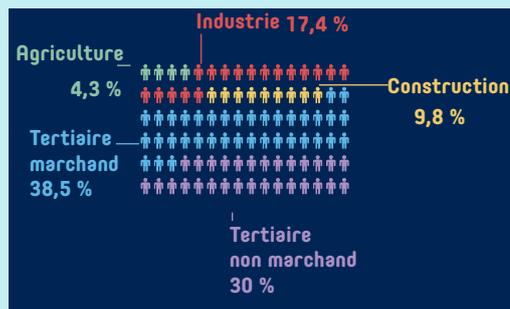
Plus d'un tiers de la surface disponible se trouve à **Meung-sur-Loire** (25 ha libres équipés dans la ZA Synergie Val de Loire).

Beaugency présente également un fort potentiel d'accueil avec 20 ha disponibles dont la moitié est viabilisée.

46,5 ha ont été commercialisés au cours des 2 années 2018-2019, essentiellement pour des activités logistiques.

CHIFFRES-CLES

12 430 EMPLOIS



dont **15,6 %**
de non-salariés

- 1,6 %

Évolution entre
2012 et 2017 (en %)

D'après source : INSEE
RP 2017 et 2012

L'emploi salarié privé

8 652

emplois salariés du
secteur privé
(hors agriculture)

Evolution
2017 et 2019

+ 148

+ 1,7 %



D'après source : URSSAF (2017 - 2019) au 31/12

Zones d'activités

14

Parcs d'activité

84 %

Taux d'occupation

D'après source : Terres de Val de Loire

Artisanat

21,5

établissements
artisans pour
1 000 habitants

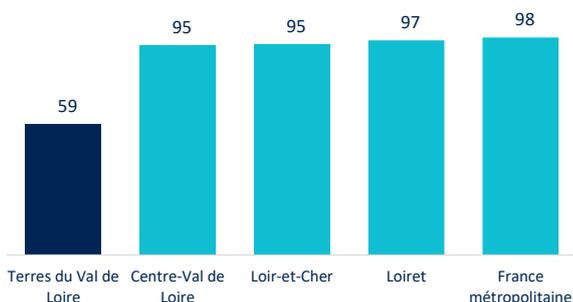
D'après source : INSEE RP 2017

DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL

DE NOMBREUX DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL, NOTAMMENT AVEC L'ORLÉANAIS

La Communauté Terres du Val de Loire possède un **indice de concentration de l'emploi plutôt faible**, la situant au 12^e rang des EPCI du Loiret, ce qui signifie qu'elle offre assez peu d'emplois comparé à son vivier de main d'œuvre : **59 emplois pour 100 actifs occupés**. Elle apparaît de ce fait comme un territoire avant tout résidentiel.

Conséquence directe : **une forte proportion d'actifs (80 %)**



sont amenés à se rendre hors de leur commune de résidence pour exercer leur activité professionnelle ; 5^e rang des communautés pour l'importance de ce ratio (Loiret : 70,9 %).

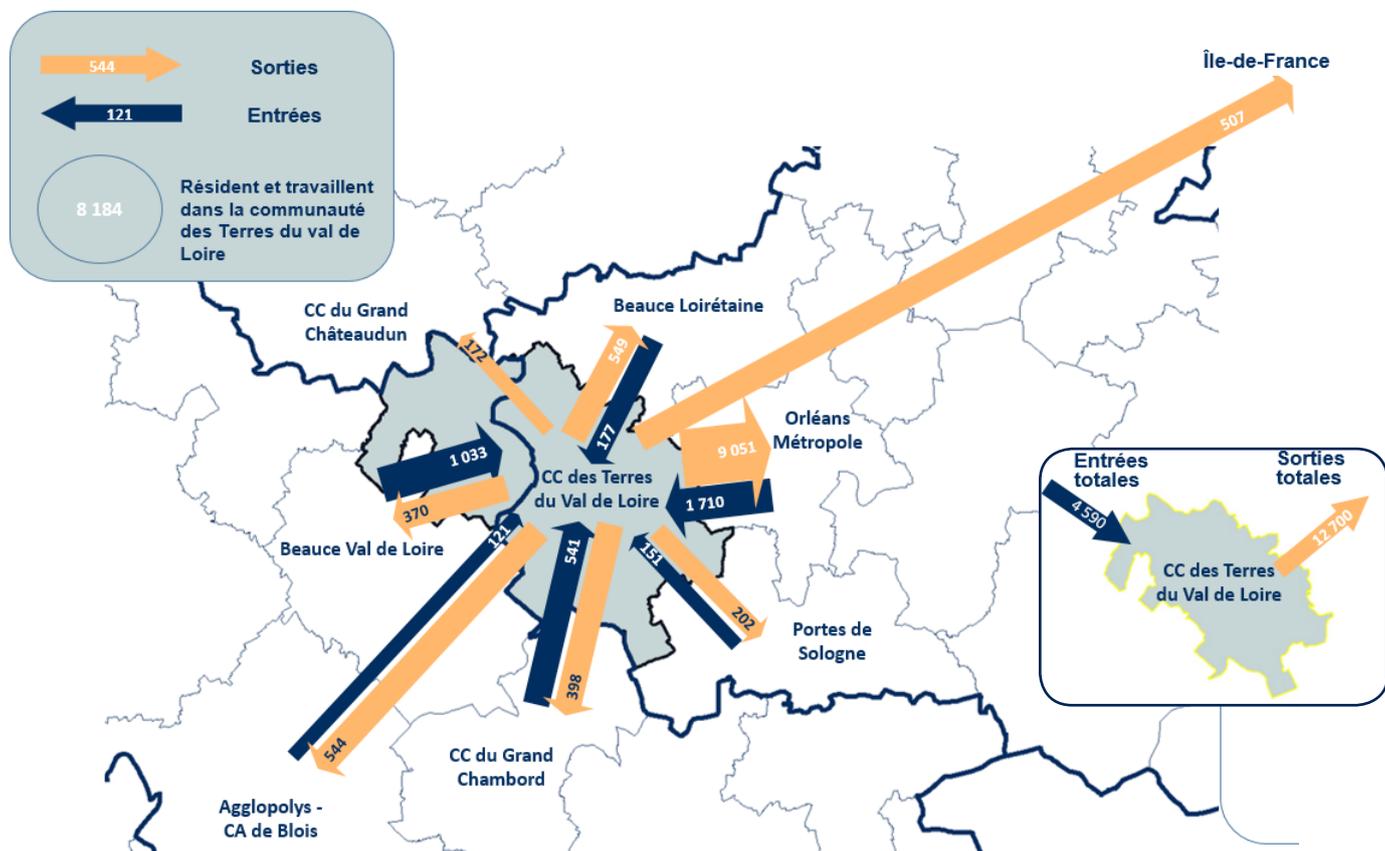
Globalement, **12 700 actifs résidant dans la communauté sortent du territoire pour travailler** tandis que **4 600 personnes extérieures occupent un emploi au sein du périmètre communautaire**.

L'**attraction exercée par le pôle Orléanais** est confirmée par la densité des flux domicile-travail : 9 050 personnes vont travailler sur Orléans Métropole, soit **43 % des actifs occupés**. En sens inverse, les flux sont 5 fois moindres (1 700 personnes).

La communauté de communes entretient également des **échanges importants avec plusieurs autres pôles d'emplois majeurs** : Agglopolys (4 fois plus de sorties que d'entrées), Beauce Loirétaine (3 fois plus de sorties que d'entrées) et Beauce Val de Loire (situation inverse : 370 sorties pour près de 1 033 entrées).

Les mouvements apparaissent plus équilibrés avec les communautés du Grand Chambord et des Portes de Sologne.

Les flux domicile-travail entre Terres du Val de Loire et les autres territoires



D'après source : INSEE - RP 2017 (flux >100)

DES FLUX INTERNES VERS 2 PÔLES PRINCIPAUX

39 % des actifs résident et travaillent dans la communauté en 2017.

Les flux domicile-travail, internes à la communauté de communes, sont **très concentrés**. Ils s'effectuent, **en grande partie, le long de la Loire, à destination des pôles de Beaugency et Meung-sur-Loire.**

FAIBLE PROPORTION DES MODES DE TRANSPORT DOUX

Les actifs occupés parcourent en **moyenne 41km (aller-retour)**. A l'image des autres territoires, la voiture est le mode de transport privilégié.

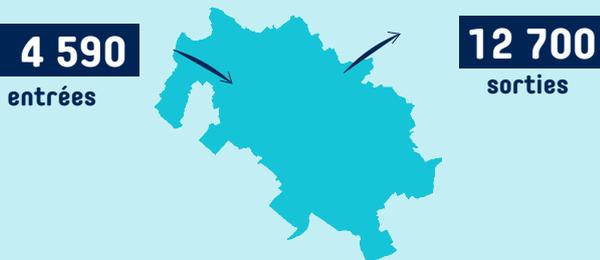
La **part des déplacements domicile/travail réalisés en modes de transport doux ou en transport en commun est peu élevée** (13,4 %), inférieure à celle du Loiret (20,7 %). Le département est plutôt bien positionné en la matière (30^e rang sur 96, le Loir-et-Cher occupe le 74^e rang).

CHIFFRES-CLES

39 % des actifs résident et travaillent dans la communauté de communes



61 % des actifs de Terres de Val de Loire travaillent en dehors de la communauté de communes



D'après source - INSEE RP 2017



Distance moyenne parcourue par les actifs occupés

D'après source - INSEE RP 2017

12,6 % des déplacements domicile-travail réalisés en modes doux (marche, vélo, pas de transport) ou en transport en commun

SERVICES DE PROXIMITÉ

UNE POPULATION BIEN DESSERVIE

Au sein même du territoire la plupart des communes disposent d'un **bon niveau d'équipements et de services**, les rendant attractives. Ce niveau est même très bon s'agissant des communes jouxtant la Loire.

En dehors de **Meung-sur-Loire** et **Beaugency**, à la fonction de **pôles intermédiaires** en raison de la grande diversité de leurs équipements, **11 autres communes** sont considérées par l'INSEE comme **pôles de proximité**. Situées pour la plupart le long de la Loire, à l'exception de Beauce-la-Romaine et d'Epieds-en-Beauce, elles jouent un rôle essentiel dans la réponse aux besoins quotidiens des habitants.

De fait, la population est particulièrement bien desservie. **Une grande majorité des habitants a accès à ces pôles de services et d'équipement en des temps relativement réduits.**

UN FAIBLE NIVEAU D'ÉQUIPEMENTS POUR L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

Le taux de couverture global apparaît peu élevé au regard, par exemple, de la capacité d'accueil du Loir-et-Cher. On y dénombre **836 places d'accueil pour 1 000 enfants de moins de 3 ans, soit 100 places de moins.**

196 places sont proposées dans les différentes structures de la **petite enfance**, principalement localisées la partie Loirétaine du territoire, auxquelles s'ajoutent **1 058 places potentielles chez les 351 assistantes maternelles agréées.**

Depuis 10 ans, le nombre de naissances a fortement chuté dans la communauté : - 21 % entre 2009 et 2019, soit une diminution plus marquée que celle observée pour l'ensemble du Loiret (- 8 %). **Les besoins tendent logiquement à se réduire également.**

CHIFFRES-CLES



75 % de la population

**à moins de 10 minutes
d'un pôle intermédiaire ou supérieur**

D'après sources : Observatoire de l'Economie et des Territoires (2020) , Insee - RP 2017

Enfance



836

**places d'accueil de la petite enfance
pour 1 000 enfants de moins de 3 ans**

D'après sources : Conseil départemental (2020) - Insee - Etat Civil

«
PORTRAIT
DE TERRITOIRE
COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES
TERRES
DU VAL DE LOIRE



Crédit Photo : Communauté de communes Terres du Val de Loire
Observatoire de l'Économie et des Territoires - Porte B - 34 avenue Maunoury - 41000 BLOIS
Tél : 02.54.42.39.72 • www.pilote41.fr • E-mail : infos@observatoire41.com



Directeur de la publication : Jean-Luc BROUTIN
Président de l'Observatoire de l'Économie et des Territoires

Publication électronique

Dépôt légal à parution

ISSN N° 1291-2565

